

**Mairie de
SCHALKENDORF**



Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Saverne
Canton de Bouxwiller
✉ Mairie,
67350 SCHALKENDORF
☎/fax : 03.88.90.80.84
mairie.schalkendorf@vialis.net

SEANCE DU VENDREDI 10 JUILLET 2020

Sous la présidence de : KRIEGER Bernard, Maire
SHMITT Huguette - GANGLOFF Dany
ARNOUX Audrey - MONNIER Christophe
MORLANG Christian - ROOS Isabelle
SCHNELL Frédéric -
TETEGAN Patrick - ZINT Fabrice
Excusé : SCHOLLER Fredy

Nombre de Conseillers
élus : 11
en fonction : 11
présents : 10

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et approbation du P.V. de la réunion du 25/06/2020

Le PV de la réunion du 25/06/2020 est approuvé et signé à l'unanimité.

2. Sénatoriales 2020

Le renouvellement partiel du Sénat aura lieu le dimanche 27 septembre 2020. A ce titre, il convient de désigner un délégué et trois suppléants de la commune (voir PV en annexe).

3. Désignation des électeurs pour l'élection des délégués du collège des communes au Comité syndical de l'ATIP

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil municipal :

La commune de SCHALKENDORF est membre de l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique (ATIP).

En application de l'article 6.1. des statuts, l'ATIP est administrée par un Comité Syndical de 39 délégués, composé de trois collèges :

- Le collège des communes : les communes, membres à titre individuel, du Syndicat mixte désignent 13 délégués les représentant ainsi que 13 délégués suppléants
- Le collège des groupements de collectivités territoriales et autres établissements publics : les groupements de collectivités territoriales et autres établissements publics, membres du syndicat mixte désignent 13 délégués les représentant ainsi que 13 délégués suppléants
- Le collège départemental : le département du Bas-Rhin désigne 13 délégués le représentant ainsi que 13 délégués suppléants.

L'article 6.2.3 des statuts prévoit que la durée du mandat des délégués siégeant au sein du comité syndical est identique à celle du mandat de délégués siégeant au sein de chaque collège.

A l'issue des élections municipales, les conseillers municipaux, communautaires et autres établissements publics des membres de l'ATIP désignent leurs délégués afin de siéger au sein du Comité syndical. Pour ce faire, chaque entité membre de l'ATIP, désigne au sein de son organe délibérant, un électeur (et un suppléant) qui sera appelé à voter pour la liste de candidats du collège correspondant. Pour les communes, à défaut de désignation, le Maire en exercice est électeur et le premier Adjoint suppléant.

Cette désignation se fait par délibération, avant le 31 août 2020

LE CONSEIL MUNICIPAL :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les article L. 5721-1 et suivants

Vu l'arrêté préfectoral du 29 juin 2015 portant création du Syndicat mixte à la carte « Agence Territoriale d'Ingénierie Publique » et l'arrêté modificatif du 2 juillet 2015

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire ;

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL décide à l'unanimité de

- **désigner M. Bernard KRIEGER** en qualité d'électeur titulaire qui sera appelé à voter pour la liste de candidats du collège des communes au sein du Comité syndical de l'ATIP
- **désigner Mme Huguette SCHMITT** en qualité d'électeur suppléant qui sera appelé à voter, en cas d'empêchement de l'électeur titulaire, pour la liste de candidats du collège des communes au sein du Comité syndical de l'ATIP

4. Renouvellement du Bureau de l'Association Foncière

Le Maire fait part au Conseil Municipal de la nécessité de renouveler le bureau de l'Association Foncière et rappelle qu'il lui appartient de désigner cinq personnes (trois titulaires et deux suppléants) propriétaires de fonds inclus dans le périmètre de remembrement, exploitants ou non.

Le Conseil Municipal désigne les personnes suivantes qui siégeront au bureau de l'Association Foncière de 2020 à 2026.

NOMS	PRENOMS	ADRESSES
TITULAIRES		
ROOS	Isabelle	44a, rue Principale 67350 SCHALKENDORF
GANGLOFF	Dany	38a, rue Hoeffel 67350 SCHALKENDORF
LANOIX	Olivier	82, rue de Lichtenberg 67350 KINDWILLER
SUPPLEANTS		
KIEHL	Pierre	7B, rue d'Ettendorf 67350 SCHALKENDORF
GENTNER	Benoît	45, rue Principale 67350 SCHALKENDORF82
MEMBRE DE DROIT		
KRIEGER	Bernard	64, rue Bellevue 67350 SCHALKENDORF

5. Divers

M. le Maire informe qu'une réunion d'avant démarrage des travaux pour le lotissement a eu lieu jeudi 9 juillet 2020. Les travaux de terrassement de la rue communale et de la rue du lotissement démarreront semaine 30 pour une durée de 2 semaines. Après le 15 août se rajouteront les travaux de pose de réseaux pour une durée de 4 à 6 semaines. GCM réalisera la partie eau et assainissement et la société Bouygues Energie aura en charge l'électricité, l'éclairage public, le téléphone et la fibre.